

Les riverains de la rue des sycomores ne veulent pas perdre la vue !

La municipalité entreprend des travaux le long de l'avenue des Floralies, en délimitant des places de stationnement pour les riverains le long des trottoirs à l'ouest, côté extérieur au virage, ce qui se justifie pour des raisons de sécurité.

Les riverains de la rue des Sycomores, qui est rectiligne à cet endroit, considèrent que – pour ce qui les concerne – le choix du côté Ouest n'est pas judicieux, pour les raisons suivantes :

- la rue est bordée à cet endroit d'une vigne, qui offre une vue dégagée sur la campagne ;
- garer les voitures du côté opposé où se trouvent les maisons obligera les enfants à traverser la rue en sortant de la voiture côté rue, ce qui est dangereux (en effet, le trottoir côté vigne est très étroit, ce qui est normal à cet endroit) ;
- les clôtures arborées des maisons, en surplomb de la rue, offrent une ombre matinale appréciée l'été ; les voitures s'y garent naturellement (voir photo), et non pas du côté opposé ;
- le besoin de stationnement est peu important (les photos ont été prises un samedi matin, jour où les gens laissent en principe leur voiture) ; le nombre moindre de places du côté des maisons n'est donc pas un argument valable pour choisir le côté vigne ;
- la vigne nécessite des traitements qui risquent d'abîmer les carrosseries, si les véhicules sont garés tout contre ; la pose d'une palissade, pour protéger du brouillard chimique, ne ferait que supprimer définitivement la vue.

Une réunion est prévue avec les élus mercredi 15 juin à 19h à l'intersection de l'avenue des Floralies, de la rue des Sycomores, et de la montée de la Sève.

Le CIQ espère que, une fois sur place, le maire et les conseillers municipaux sauront se ranger du côté du bon sens !



Photos P. Michaille – CIQVNL@orange.fr

vue aérienne Géoportail